

**Décret gouvernemental n° 2017-390 du 9 mars 2017, portant création, organisation et modalités de fonctionnement d'une unité de gestion par objectifs pour la réalisation du projet de révision des autorisations de l'exercice des activités économiques et fixant la nomenclature d'activités tunisienne.**

Le chef du gouvernement,

Sur proposition du ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale,

Vu la constitution,

Vu la loi n° 83-112 du 12 décembre 1983, portant statut général des personnels de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics à caractère administratif, telle que modifiée et complétée par les textes subséquents et notamment le décret-loi n° 2011-89 du 23 septembre 2011,

Vu la loi n° 99-32 du 13 avril 1999, relative au système national de la statistique et notamment ses articles 4, 10 et 18,

Vu la loi n° 2015-33 du 17 août 2015, portant fixation des emplois civils supérieurs conformément aux dispositions de l'article 92 de la constitution,

Vu la loi n° 2016-71 du 30 septembre 2016, portant loi de l'investissement, telle que modifiée par la loi n° 2017-1 du 3 janvier 2017, portant loi de finances complémentaire pour l'année 2016 et notamment ses articles 2 et 4,

Vu le décret n° 94-780 du 4 avril 1994, portant création du répertoire national d'entreprises,

Vu le décret n° 96-1236 du 6 juillet 1996, portant création des unités de gestion par objectifs,

Vu le décret n° 99-2797 du 13 décembre 1999, fixant la composition, l'organisation et les modalités de fonctionnement du conseil national de la statistique, tel que modifié et complétée par les textes subséquents et notamment le décret n° 2004-2659 du 29 novembre 2004,

Vu le décret n° 2006-1245 du 24 avril 2006, fixant le régime d'attribution et de retrait des emplois fonctionnels d'administration centrale,

Vu le décret n° 2014-3484 du 18 septembre 2014, relatif à la mise en place d'un processus participatif pour la simplification des procédures administratives régissant les activités économiques et relevant des ministères de l'intérieur, de l'équipement, de l'aménagement du territoire et du développement durable, du tourisme et de la santé,

Vu le décret gouvernemental n° 2016-1164 du 10 août 2016, portant organisation du ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale,

Vu le décret Présidentiel n° 2016-107 du 27 août 2016, portant nomination du chef du gouvernement et de ses membres,

Vu l'arrêté du ministre de l'industrie et de la technologie du 15 septembre 2010, relatif à l'abrogation de l'arrêté du ministre de l'industrie du 2 juillet 1996, portant homologation de la norme tunisienne relative à la nomenclature d'activités,

Vu l'avis du tribunal administratif,

Après la délibération du conseil des ministres.

Prend le décret gouvernemental dont la teneur suit :

Article premier - Le présent décret gouvernemental fixe les dispositions relatives à :

- la création d'une unité de gestion par objectifs pour réaliser le projet de révision des autorisations de l'exercice des activités économiques dans le cadre de l'application de l'article 4 de la loi de l'investissement susvisée,

- la nomenclature d'activités tunisienne prévue par l'article 2 de la loi de l'investissement susvisée.

*TITRE PREMIER*

**L'unité de gestion par objectifs pour la réalisation du projet de révision des autorisations de l'exercice des activités économiques**

Art. 2 - Est créée au sein du ministère chargé de l'investissement une unité de gestion par objectifs pour réaliser le projet de révision des autorisations de l'exercice des activités économiques.

Art. 3 - L'unité de gestion par objectifs est chargée, en coordination avec les ministères et structures intervenants dans l'opération d'investissement, notamment de ce qui suit :

- étudier et évaluer l'ensemble des textes juridiques et réglementaires relatifs à l'exercice des activités économiques, ainsi que de proposer et suivre l'exécution des réformes susceptibles de consacrer le principe de liberté d'investissement prévu par l'article 4 de la loi de l'investissement,

- élaborer un programme de révision des autorisations des opérations d'investissement soit en les supprimant, soit en les remplaçant par des cahiers des charges conformément au principe de libéralisation de l'investissement,

- réviser et simplifier la procédure d'octroi des autorisations maintenues,

- réviser et actualiser les dispositions des cahiers des charges des activités économiques en vue de consacrer les principes de simplification des procédures et de liberté d'investissement,

- élaborer le décret gouvernemental prévu par l'article 4 de la loi de l'investissement susvisée et relatif à :

- la fixation de la liste des activités soumises à autorisation et la liste des autorisations administratives pour réaliser un projet, les délais, les procédures ainsi que les conditions de leurs octrois,

- la fixation de la liste des activités exceptées du principe du silence.

- élaborer les textes juridiques et réglementaires relatifs à la suppression des autorisations ou leur remplacement par des cahiers des charges en coordination avec les structures administratives concernées,

- élaborer un guide sur la liste des autorisations et des cahiers des charges pour l'ensemble des activités économiques précisant notamment la procédure de leurs octrois, les documents demandés, les structures chargées de leurs octrois et les délais de réponse aux demandes d'obtention des autorisations,

- suivre l'exécution du programme de révision des autorisations de l'exercice des activités économiques par les structures administratives concernées et œuvrer à la réalisation rigoureuse des objectifs escomptés.

Art. 4 - La durée de réalisation des travaux de l'unité de gestion par objectif est fixée à trois ans à compter de la date d'entrée en vigueur du présent décret gouvernemental. Cette durée comporte deux phases :

**Première phase :** Elle s'étale sur une année à compter de la date d'entrée en vigueur du présent décret gouvernemental et comprend notamment :

- la réalisation des études et des évaluations de l'ensemble des textes juridiques et réglementaires relatifs à l'exercice des activités économiques soumises à autorisation, ainsi que des autorisations administratives pour réaliser un projet, des délais, des procédures ainsi que des conditions de leurs octrois,

- la fixation de la liste des activités soumises à autorisation et la liste des autorisations administratives pour réaliser un projet, des délais, des procédures ainsi que des conditions de leurs octrois et l'élaboration du projet du décret gouvernemental y afférent conformément aux dispositions de l'article 4 de la loi de l'investissement,

- l'élaboration du programme de suppression des autorisations ou leur remplacement par des cahiers des charges ainsi que le calendrier d'exécution.

Cette phase doit être clôturée par l'élaboration d'un rapport comprenant des recommandations et propositions concrètes pour la simplification des procédures d'octroi des autorisations et leur réduction.

**Deuxième Phase :** Elle s'étale sur deux années à compter de la date de clôture de la première phase et comprend notamment :

- l'exécution du programme de simplification des procédures d'octroi des autorisations, leur suppression ou leur remplacement par des cahiers des charges conformément au calendrier fixé lors de la première phase des travaux de l'unité de gestion par objectif,

- l'élaboration des textes juridiques et réglementaires relatifs à la suppression des autorisations ou leur remplacement par des cahiers des charges en coordination avec les structures administratives concernées,

- la révision et l'actualisation des cahiers des charges relatifs à l'exercice des activités économiques,

- l'élaboration d'un guide sur la liste des autorisations et des cahiers des charges pour l'ensemble des activités économiques précisant notamment la procédure de leurs octrois, les documents demandés, les structures chargées de leurs octrois et les délais de réponse aux demandes d'obtention des autorisations.

Art. 5 - Les résultats des travaux de l'unité de gestion par objectifs sont évalués selon les critères suivants :

- le respect des délais d'exécution du projet conformément aux dispositions de l'article 4 du présent décret gouvernemental,

- la réalisation des objectifs escomptés du projet,  
- le degré de réalisation des programmes de travail annuels de l'unité de gestion par objectifs,

- le degré de réalisation des recommandations du comité de suivi et de pilotage du projet créé conformément à l'article 7 du présent décret gouvernemental,

- les difficultés entravant l'exécution et les dispositions prises pour les résoudre,

- l'efficacité de l'intervention de régulation du rythme d'exécution.

Art. 6 - L'unité comprend les emplois fonctionnels suivants :

- le chef de l'unité ayant emploi et avantages d'un directeur général d'administration centrale,

- deux cadres ayant emploi et avantages de directeur d'administration centrale,

- deux cadres ayant emploi et avantages de sous-directeur d'administration centrale.

Art. 7 - Est créée au sein du ministère chargé de l'investissement, une commission présidée par le ministre chargé de l'investissement ou son représentant, chargée du suivi des missions confiées à l'unité susvisée et à leur évaluation conformément aux critères définis dans l'article 5 du présent décret gouvernemental.

La commission se compose de membres représentant les ministères et les structures publiques concernées par les autorisations y compris un représentant du ministère chargé de la fonction publique et de la gouvernance.

Les membres de la commission sont nommés par arrêté du ministre chargé de l'investissement.

Le président de la commission peut convoquer en cas de besoin toute personne dont l'avis est jugé utile et le faire participer à ses travaux et ce, parmi les représentants des ministères et des structures concernées ainsi que toute autre instance, organisation ou association concernées par le domaine de l'investissement.

La commission se réunit sur convocation de son président au moins une fois par trois mois et chaque fois qu'il est nécessaire. Elle ne peut délibérer qu'en présence de la moitié au moins de ses membres. Si le quorum n'est pas atteint, la commission sera convoquée à se réunir une deuxième fois dans les quinze jours qui suivent. Dans ce cas, ses délibérations seront considérées légales indépendamment du nombre des membres présents.

La commission émet son avis à la majorité des voix des membres présents. En cas d'égalité des voix, celle du président de la commission est prépondérante.

Le ministre chargé de l'investissement soumet un rapport annuel au chef du gouvernement sur l'activité de l'unité de gestion par objectifs.

Art. 8 - L'unité peut recourir à l'expertise et la compétence des agents de l'Etat, des collectivités locales, des établissements et entreprises publics et qui seront désignés par décision du ministre chargé de l'investissement sur avis de leurs supérieurs administratifs.

Elle peut également recourir à des experts et des compétences issus du secteur privé en cas de besoin et qui seront désignés par décision du ministre chargé de l'investissement.

Le président de l'unité peut faire appel, en cas de besoin, aux représentants des ministères et des structures concernées ainsi qu'aux représentants de toute autre instance ou organisation ou association concernées par le domaine de l'investissement.

## TITRE II

### La nomenclature d'activités tunisienne

Art. 9 - La nomenclature d'activités tunisienne représente le référentiel national unique et actualisé de toutes les activités économiques. Elle permet leur classement dans tous les secteurs suivant des catégories harmonisées sur le plan national et comparable sur le plan international, et ce notamment par la codification des activités des entreprises économiques et l'élaboration des bases de données statistiques relatives aux activités économiques et sociales.

Art. 10 - La nomenclature d'activités tunisienne vise notamment à :

- regrouper et classer l'information économique et sociale selon les activités pour des raisons statistiques et conformément à des critères unifiés,
- échanger des données harmonisées entre les structures publiques et privées,
- faciliter la réalisation d'études analytiques et des comparaisons statistiques sur le plan national et international.

Art. 11 - La nomenclature d'activités tunisienne est composée des éléments suivants :

- le cadre général : il fixe les objectifs d'adoption de la nomenclature et détermine les définitions et les terminologies permettant son application efficace de façon à garantir son harmonisation avec les nomenclatures internationales comparées,
- la structure détaillée : elle détermine la structure et le système de codification adoptés pour numériser les différentes catégories de la nomenclature,
- les notes explicatives : elles permettent de clarifier le contenu et le périmètre des catégories de la nomenclature.

Est annexée au présent décret gouvernemental la structure détaillée de la nomenclature tunisienne d'activités de 2009.

Art. 12 - L'institut national de la statistique se charge d' :

- assurer l'assistance technique en faveur des structures publiques concernées pour appliquer la nomenclature d'activités tunisienne à travers la formation et l'assistance à la codification,
- actualiser la nomenclature d'activités tunisienne et la réviser en coordination avec les structures concernées dans le cadre d'un comité de pilotage à créer à cette fin.

Les structures publiques sont appelées à prendre tous les moyens et outils nécessaires pour l'adoption de la nomenclature d'activités tunisienne en tant que nomenclature unique pour leurs activités et à prendre les mesures nécessaires pour la révision des données qui leur concernent conformément à la nomenclature ci-jointe et ce, dans un délai maximum de deux ans à compter de la date de publication du présent décret gouvernemental.

L'institut national de la statistique est chargé de l'évaluation du degré d'utilisation de la nomenclature d'activités tunisienne auprès des structures publiques concernées.

Art. 13 - Les textes réglementaires relatifs à l'actualisation de la nomenclature d'activités tunisienne sont élaborés par l'institut national de la statistique et soumis au conseil national de la statistique pour avis.

Art. 14 - Le ministre du développement, de l'investissement et de la coopération internationale et le ministre des finances sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret gouvernemental qui sera publié au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Tunis, le 9 mars 2017.

*Pour Contreseing*  
*La ministre des finances*  
**Lamia Boujnah Zribi**

*Le ministre du*  
*développement, de*  
*l'investissement et de la*  
*coopération internationale*  
**Mouhamed Fadhel Abdelkefi**

*Le Chef du Gouvernement*  
**Youssef Chahed**

**ANNEXE : La structure détaillée de la nomenclature d'activités tunisienne de 2009**

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
<b>A</b>				<b>AGRICULTURE, SYLVICULTURE ET PÊCHE</b>
	<b>01</b>			<b>Culture et production animale, chasse et services annexes</b>
		<b>01.1</b>		<b>Cultures non permanentes</b>
			01.11	Culture de céréales (à l'exception du riz)
			01.12	Culture du riz
			01.13	Culture de légumes, de melons, de racines et de tubercules
			01.14	Culture de la canne à sucre
			01.15	Culture du tabac
			01.16	Culture de plantes à fibres
			01.17	Culture de légumineuses et de graines oléagineuses
			01.18	Culture de fourrages
			01.19	Horticulture et autres cultures non permanentes
		<b>01.2</b>		<b>Cultures permanentes</b>
			01.21	Culture de la vigne
			01.22	Culture de palmiers-dattiers
			01.23	Culture d'agrumes
			01.24	Culture de fruits à pépins et à noyau
			01.25	Culture d'autres fruits d'arbres ou d'arbustes et de fruits à coque
			01.26	Culture d'oliviers
			01.27	Culture de plantes à boissons
			01.28	Culture de plantes à épices, aromatiques, médicinales et pharmaceutiques
			01.29	Autres cultures permanentes
		<b>01.3</b>		<b>Reproduction de plantes</b>
			01.30	Pépinières
		<b>01.4</b>		<b>Production animale</b>
			01.41	Élevage de vaches laitières
			01.42	Élevage d'autres bovins à viande
			01.43	Élevage de chevaux et d'autres équidés
			01.44	Élevage de chameaux et d'autres camélidés
			01.45	Élevage d'ovins et de caprins
			01.46	Élevage de porcins
			01.47	Élevage de volailles
			01.49	Élevage d'autres animaux
		<b>01.5</b>		<b>Culture et élevage associés</b>
			01.50	Culture et élevage associés
		<b>01.6</b>		<b>Activités de soutien à l'agriculture et traitement primaire des récoltes</b>
			01.61	Activités de soutien aux cultures
			01.62	Activités de soutien à la production animale
			01.63	Traitement primaire des récoltes
			01.64	Traitement des semences

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
		01.7		Chasse, piégeage et services annexes
			01.70	Chasse, piégeage et services annexes
<b>02</b>				<b>Sylviculture et exploitation forestière</b>
		02.1		Sylviculture et autres activités forestières
			02.10	Sylviculture et autres activités forestières
		02.2		Exploitation forestière
			02.20	Exploitation forestière
		02.3		Récolte de produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage
			02.31	Récolte de l'alfa
			02.32	Récolte du liège
			02.33	Récolte d'autres produits forestiers non ligneux poussant à l'état sauvage
		02.4		Services de soutien à l'exploitation forestière
			02.40	Services de soutien à l'exploitation forestière
03				Pêche et aquaculture
		03.1		Pêche
			03.11	Pêche en mer
			03.12	Pêche en eau douce
		03.2		Aquaculture
			03.21	Aquaculture en mer
			03.22	Aquaculture en eau douce
<b>B</b>				<b>INDUSTRIES EXTRACTIVES</b>
	<b>05</b>			<b>Extraction de houille et de lignite</b>
		05.1		Extraction de houille
			05.10	Extraction de houille
		05.2		Extraction de lignite
			05.20	Extraction de lignite
	<b>06</b>			<b>Extraction d'hydrocarbures</b>
		06.1		Extraction de pétrole brut
			06.10	Extraction de pétrole brut
		06.2		Extraction de gaz naturel
			06.20	Extraction de gaz naturel
	<b>07</b>			<b>Extraction de minerais métalliques</b>
		07.1		Extraction de minerais de fer
			07.10	Extraction de minerais de fer
		07.2		Extraction de minerais de métaux non ferreux
			07.21	Extraction de minerais d'uranium et de thorium
			07.29	Extraction d'autres minerais de métaux non ferreux
	<b>08</b>			<b>Autres industries extractives</b>
		08.1		Extraction de pierres, de sables et d'argiles
			08.11	Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise
			08.12	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
		08.2		Extraction de phosphates naturels
			08.20	Extraction de phosphates naturels
		08.9		Activités extractives n.c.a.
			08.91	Extraction des minéraux chimique et d'engrais minéraux (sauf phosphates)
			08.92	Extraction de tourbe
			08.93	Production de sel
			08.99	Autres activités extractives n.c.a.
	<b>09</b>			<b>Services de soutien aux industries extractives</b>
		09.1		Activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures
			09.10	Activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures
		09.9		Activités de soutien aux autres industries extractives
			09.90	Activités de soutien aux autres industries extractives
<b>C</b>				<b>INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE</b>
	<b>10</b>			<b>Industries alimentaires</b>
		10.1		Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande
			10.11	Transformation et conservation de la viande de boucherie
			10.12	Transformation et conservation de la viande de volaille
			10.13	Préparation de produits à base de viande
		10.2		Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
			10.20	Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques
		10.3		Transformation et conservation de fruits et légumes
			10.31	Transformation et conservation de pommes de terre
			10.32	Préparation de jus de fruits et légumes
			10.33	Transformation et conservation de tomates
			10.34	Transformation et conservation d'autres légumes, sauf tomates
			10.39	Transformation et conservation de fruits
		10.4		Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales
			10.41	Fabrication d'huiles d'olives
			10.42	Fabrication d'huiles et graisses brutes
			10.43	Fabrication d'huiles et graisses raffinées
			10.44	Fabrication de margarine et graisses comestibles similaires
		10.5		Fabrication de produits laitiers
			10.51	Exploitation de laiteries et fabrication de fromage
			10.52	Fabrication de glaces et sorbets
		10.6		Travail des grains; fabrication de produits amylacés
			10.61	Meunerie
			10.62	Fabrication de produits amylacés
			10.69	Autres activités de travail des grains
		10.7		Fabrication de produits de boulangerie pâtisserie et de pâtes alimentaires
			10.71	Boulangerie et boulangerie-pâtisserie
			10.72	Pâtisserie (exclusive)
			10.73	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
			10.74	Fabrication de pâtes alimentaires et couscous
		10.8		Fabrication d'autres produits alimentaires
			10.81	Fabrication de sucre
			10.82	Fabrication de cacao, chocolat et de produits de confiserie
			10.83	Transformation du thé et du café
			10.84	Fabrication de condiments et assaisonnements
			10.85	Fabrication de plats préparés
			10.86	Fabrication d'aliments homogénéisés et diététiques
			10.89	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.
		10.9		Fabrication d'aliments pour animaux
			10.91	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme
			10.92	Fabrication d'aliments pour animaux de compagnie
<b>11</b>				<b>Fabrication de boissons</b>
		11.0		Fabrication de boissons
			11.01	Production de boissons alcooliques distillées
			11.02	Production de vin (de raisin)
			11.03	Fabrication de cidre et de vins de fruits
			11.04	Production d'autres boissons fermentées non distillées
			11.05	Fabrication de bière
			11.06	Fabrication de malt
			11.07	Industrie des eaux minérales et gazeuses
			11.08	Production de boissons rafraîchissantes
<b>12</b>				<b>Fabrication de produits à base de tabac</b>
		12.0		Fabrication de produits à base de tabac
			12.00	Fabrication de produits à base de tabac
<b>13</b>				<b>Fabrication de textiles</b>
		13.1		Préparation de fibres textiles et filature
			13.10	Préparation de fibres textiles et filature
		13.2		Tissage
			13.21	Tissage industriel
			13.29	Tissage traditionnel
		13.3		Ennoblement textile
			13.30	Ennoblement textile
		13.4		Fabrication de tapis et moquettes
			13.41	Fabrication industrielle de tapis et moquettes
			13.42	Fabrication artisanale de tapis
		13.9		Fabrication d'autres textiles
			13.91	Fabrication d'étoffes à mailles
			13.92	Fabrication industrielle de linge domestique, d'articles d'ameublement et de literie
			13.93	fabrication industrielle d'autres articles textiles, sauf habillement
			13.94	Fabrication de ficelles, cordes et filets
			13.95	Fabrication de non-tissés, sauf habillement

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
			13.96	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels
			13.97	Fabrication artisanale d'articles textiles traditionnels
			13.99	Fabrication d'autres textiles n.c.a.
<b>14</b>				<b>Industrie de l'habillement</b>
		14.1		Fabrication de vêtements, autres qu'en fourrure
			14.11	Fabrication de vêtements en cuir
			14.12	Fabrication de vêtements de travail
			14.13	Fabrication de vêtements sur mesure
			14.14	Fabrication industrielle de vêtements de dessus
			14.15	Fabrication artisanale de vêtements traditionnels
			14.16	Fabrication de vêtements de dessous
			14.19	Fabrication d'autres vêtements et accessoires
		14.2		Fabrication d'articles en fourrure
			14.20	Fabrication d'articles en fourrure
		14.3		Fabrication d'articles à mailles
			14.31	Fabrication d'articles chaussants à mailles
			14.39	Fabrication d'autres articles à mailles
<b>15</b>				<b>Industrie du cuir et de la chaussure</b>
		15.1		Apprêt et tannage des cuirs; préparation et teinture des fourrures; fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie
			15.11	Apprêt et tannage des cuirs; préparation et teinture des fourrures
			15.12	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie
		15.2		Fabrication de chaussures
			15.21	Fabrication industrielle de chaussures
			15.22	Fabrication artisanale de chaussures traditionnelles
<b>16</b>				<b>Travail du bois et fabrication d'articles en bois et en liège, à l'exception des meubles; fabrication d'articles en vannerie et sparterie</b>
		16.1		Sciage et rabotage du bois
			16.10	Sciage et rabotage du bois
		16.2		Fabrication d'articles en bois, liège, vannerie et sparterie
			16.21	Fabrication de placage et de panneaux de bois
			16.22	Fabrication de parquets assemblés
			16.23	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries
			16.24	Fabrication d'emballages en bois
			16.25	Fabrication industrielle d'objets divers en bois
			16.29	Fabrication artisanale d'objets divers en bois, d'objets en liège, vannerie et sparterie
<b>17</b>				<b>Industrie du papier et du carton</b>
		17.1		Fabrication de pâte à papier, de papier et de carton
			17.11	Fabrication de pâte à papier
			17.12	Fabrication de papier et de carton
		17.2		Fabrication d'articles en papier ou en carton
			17.21	Fabrication de papier et carton ondulés et d'emballages en papier ou en carton

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
			17.22	Fabrication d'articles en papier à usage sanitaire ou domestique
			17.23	Fabrication d'articles de papeterie
			17.24	Fabrication de papiers peints
			17.29	Fabrication d'autres articles en papier ou en carton
<b>18</b>				<b>Imprimerie et reproduction d'enregistrements</b>
	18.1			Imprimerie et services annexes
			18.11	Imprimerie de journaux
			18.12	Autre imprimerie (labeur)
			18.13	Activités de pré-presses
			18.14	Reliure et activités connexes
	18.2			Reproduction d'enregistrements
			18.20	Reproduction d'enregistrements
<b>19</b>				<b>Cokéfaction et raffinage</b>
	19.1			Cokéfaction
			19.10	Cokéfaction
	19.2			Raffinage du pétrole
			19.20	Raffinage du pétrole
<b>20</b>				<b>Industrie chimique</b>
	20.1			Fabrication de produits chimiques de base, de produits azotés et d'engrais, de matières plastiques de base et de caoutchouc synthétique
			20.11	Fabrication de gaz industriels
			20.12	Fabrication de colorants et de pigments
			20.13	Fabrication d'autres produits chimiques inorganiques de base
			20.14	Fabrication d'autres produits chimiques organiques de base
			20.15	Fabrication de produits azotés et d'engrais
			20.16	Fabrication de matières plastiques de base
			20.17	Fabrication de caoutchouc synthétique
	20.2			Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
			20.20	Fabrication de pesticides et d'autres produits agrochimiques
	20.3			Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics
			20.30	Fabrication de peintures, vernis, encres et mastics
	20.4			Fabrication de savons, de produits d'entretien et de parfums
			20.41	Fabrication de savons, détergents et produits d'entretien
			20.42	Fabrication de parfums et de produits pour la toilette
	20.5			Fabrication d'autres produits chimiques
			20.51	Fabrication de produits explosifs
			20.52	Fabrication de colles
			20.53	Fabrication d'huiles essentielles
			20.59	Fabrication d'autres produits chimiques n.c.a.
	20.6			Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
			20.60	Fabrication de fibres artificielles ou synthétiques
<b>21</b>				<b>Industrie pharmaceutique</b>

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
		21.1		Fabrication de produits pharmaceutiques de base
			21.10	Fabrication de produits pharmaceutiques de base
		21.2		Fabrication de préparations pharmaceutiques
			21.20	Fabrication de préparations pharmaceutiques
<b>22</b>				<b>Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique</b>
		22.1		Fabrication de produits en caoutchouc
			22.11	Fabrication et rechapage de pneumatiques
			22.19	Fabrication d'autres articles en caoutchouc
		22.2		Fabrication de produits en plastique
			22.21	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques
			22.22	Fabrication d'emballages en matières plastiques
			22.23	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction
			22.29	Fabrication d'autres articles en matières plastiques
<b>23</b>				<b>Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques</b>
		23.1		Fabrication de verre et d'articles en verre
			23.11	Fabrication de verre plat
			23.12	Façonnage et transformation du verre plat
			23.13	Fabrication de verre creux
			23.14	Fabrication de fibres de verre
			23.19	Fabrication et façonnage d'autres articles en verre, y compris verre technique
		23.2		Fabrication de produits réfractaires
			23.20	Fabrication de produits réfractaires
		23.3		Fabrication de matériaux de construction en terre cuite
			23.31	Fabrication de carreaux en céramique
			23.32	Fabrication de briques, tuiles et produits de construction, en terre cuite
		23.4		Fabrication d'autres produits en céramique et en porcelaine
			23.41	Fabrication industrielle d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental
			23.42	Fabrication artisanale d'articles céramiques à usage domestique ou ornemental
			23.43	Fabrication d'appareils sanitaires en céramique
			23.44	Fabrication d'isolateurs et pièces isolantes en céramique
			23.45	Fabrication d'autres produits céramiques à usage technique
			23.49	Fabrication d'autres produits céramiques
		23.5		Fabrication de ciment, chaux et plâtre
			23.51	Fabrication de ciment
			23.52	Fabrication de chaux et plâtre
		23.6		Fabrication d'ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre
			23.61	Fabrication d'éléments en béton pour la construction
			23.62	Fabrication d'éléments en plâtre pour la construction
			23.63	Fabrication de béton prêt à l'emploi
			23.64	Fabrication de mortiers et bétons secs
			23.65	Fabrication d'ouvrages en fibre ciment
			23.69	Fabrication d'autres ouvrages en béton, en ciment ou en plâtre

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
		23.7		Taille, façonnage et finissage de pierres
			23.70	Taille, façonnage et finissage de pierres
		23.9		Fabrication de produits abrasifs et de produits minéraux non métalliques n.c.a.
			23.91	Fabrication de produits abrasifs
			23.99	Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques n.c.a.
<b>24</b>				<b>Métallurgie</b>
		24.1		Sidérurgie
			24.10	Sidérurgie
		24.2		Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier
			24.20	Fabrication de tubes, tuyaux, profilés creux et accessoires correspondants en acier
		24.3		Fabrication d'autres produits de première transformation de l'acier
			24.31	Étirage à froid de barres
			24.32	Laminage à froid de feuillards
			24.33	Profilage à froid par formage ou pliage
			24.34	Tréfilage à froid
		24.4		Production de métaux précieux et d'autres métaux non ferreux
			24.41	Production de métaux précieux
			24.42	Métallurgie de l'aluminium
			24.43	Métallurgie du plomb, du zinc ou de l'étain
			24.44	Métallurgie du cuivre
			24.45	Métallurgie des autres métaux non ferreux
			24.46	Élaboration et transformation de matières nucléaires
		24.5		Fonderie
			24.51	Fonderie de fonte
			24.52	Fonderie d'acier
			24.53	Fonderie de métaux légers
			24.54	Fonderie d'autres métaux non ferreux
<b>25</b>				<b>Fabrication de produits métalliques, à l'exception des machines et des équipements</b>
		25.1		Fabrication d'éléments en métal pour la construction
			25.11	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures
			25.12	Fabrication de portes et fenêtres en métal
		25.2		Fabrication de réservoirs, citernes et conteneurs métalliques
			25.21	Fabrication de radiateurs et de chaudières pour le chauffage central
			25.22	Fabrication de récipients métalliques pour gaz comprimés ou liquéfiés
			25.29	Fabrication d'autres réservoirs, citernes et conteneurs métalliques
		25.3		Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central
			25.30	Fabrication de générateurs de vapeur, à l'exception des chaudières pour le chauffage central
		25.4		Fabrication d'armes et de munitions
			25.40	Fabrication d'armes et de munitions
		25.5		Forge, emboutissage, estampage; métallurgie des poudres

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
			25.50	Forge, emboutissage, estampage; métallurgie des poudres
		25.6		Traitement et revêtement des métaux; usinage
			25.61	Traitement et revêtement des métaux
			25.62	Usinage
		25.7		Fabrication de coutellerie, d'outillage et de quincaillerie
			25.71	Fabrication de coutellerie
			25.72	Fabrication de serrures et de ferrures
			25.73	Fabrication d'outillage à main
			25.74	Fabrication d'outillage mécanique
		25.9		Fabrication d'autres ouvrages en métaux
			25.91	Fabrication de fûts et emballages métalliques similaires
			25.92	Fabrication d'emballages métalliques légers
			25.93	Fabrication d'articles en fils métalliques, de chaînes et de ressorts
			25.94	Fabrication de vis et de boulons
			25.95	Fabrication artisanale d'ouvrages traditionnels en métaux
			25.99	Fabrication d'autres ouvrages métalliques n.c.a.
<b>26</b>				<b>Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques</b>
		26.1		Fabrication de composants et cartes électroniques
			26.11	Fabrication de composants électroniques
			26.12	Fabrication de cartes électroniques assemblées
		26.2		Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques
			26.20	Fabrication d'ordinateurs et d'équipements périphériques
		26.3		Fabrication d'équipements de communication
			26.30	Fabrication d'équipements de communication
		26.4		Fabrication de produits électroniques grand public
			26.40	Fabrication de produits électroniques grand public
		26.5		Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation; horlogerie
			26.51	Fabrication d'instruments et d'appareils de mesure, d'essai et de navigation
			26.52	Horlogerie
		26.6		Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques
			26.60	Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques
		26.7		Fabrication de matériels optique et photographique
			26.70	Fabrication de matériels optique et photographique
		26.8		Fabrication de supports magnétiques et optiques
			26.80	Fabrication de supports magnétiques et optiques
<b>27</b>				<b>Fabrication d'équipements électriques</b>
		27.1		Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques et de matériel de distribution et de commande électrique
			27.11	Fabrication de moteurs, génératrices et transformateurs électriques
			27.12	Fabrication de matériel de distribution et de commande électrique

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
		27.2		Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques
			27.20	Fabrication de piles et d'accumulateurs électriques
		27.3		Fabrication de fils et câbles et de matériel d'installation électrique
			27.31	Fabrication de câbles de fibres optiques
			27.32	Fabrication d'autres fils et câbles électroniques ou électriques
			27.33	Fabrication de matériel d'installation électrique
		27.4		Fabrication d'appareils d'éclairage électrique
			27.40	Fabrication d'appareils d'éclairage électrique
		27.5		Fabrication d'appareils ménagers
			27.51	Fabrication d'appareils électroménagers
			27.52	Fabrication d'appareils ménagers non électriques
		27.9		Fabrication d'autres matériels électriques
			27.90	Fabrication d'autres matériels électriques
<b>28</b>				<b>Fabrication de machines et équipements n.c.a.</b>
		28.1		Fabrication de machines d'usage général
			28.11	Fabrication de moteurs et turbines, à l'exception des moteurs d'avions et de véhicules
			28.12	Fabrication d'équipements hydrauliques et pneumatiques
			28.13	Fabrication d'autres pompes et compresseurs
			28.14	Fabrication d'autres articles de robinetterie
			28.15	Fabrication d'engrenages et d'organes mécaniques de transmission
		28.2		Fabrication d'autres machines d'usage général
			28.21	Fabrication de fours et brûleurs
			28.22	Fabrication de matériel de levage et de manutention
			28.23	Fabrication de machines et d'équipements de bureau (à l'exception des ordinateurs et équipements périphériques)
			28.24	Fabrication d'outillage portatif à moteur incorporé
			28.25	Fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels
			28.29	Fabrication de machines diverses d'usage général
		28.3		Fabrication de machines agricoles et forestières
			28.30	Fabrication de machines agricoles et forestières
		28.4		Fabrication de machines de formage des métaux et de machines-outils
			28.41	Fabrication de machines de formage des métaux
			28.49	Fabrication d'autres machines-outils
		28.9		Fabrication d'autres machines d'usage spécifique
			28.91	Fabrication de machines pour la métallurgie
			28.92	Fabrication de machines pour l'extraction ou la construction
			28.93	Fabrication de machines pour l'industrie agro-alimentaire
			28.94	Fabrication de machines pour les industries textiles
			28.95	Fabrication de machines pour les industries du papier et du carton
			28.96	Fabrication de machines pour le travail du caoutchouc ou des plastiques
			28.99	Fabrication d'autres machines d'usage spécifique n.c.a.
<b>29</b>				<b>Industrie automobile</b>

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
		29.1		Construction de véhicules automobiles
			29.10	Construction de véhicules automobiles
		29.2		Fabrication de carrosseries et remorques
			29.20	Fabrication de carrosseries et remorques
		29.3		Fabrication d'équipements automobiles
			29.31	Fabrication d'équipements électriques et électroniques automobiles
			29.32	Fabrication d'autres équipements automobiles
<b>30</b>				<b>Fabrication d'autres matériels de transport</b>
		30.1		Construction navale
			30.11	Construction de navires et de structures flottantes
			30.12	Construction de bateaux de plaisance
		30.2		Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant
			30.20	Construction de locomotives et d'autre matériel ferroviaire roulant
		30.3		Construction aéronautique et spatiale
			30.30	Construction aéronautique et spatiale
		30.4		Construction de véhicules militaires de combat
			30.40	Construction de véhicules militaires de combat
		30.9		Fabrication de matériels de transport n.c.a.
			30.91	Fabrication de motocycles
			30.92	Fabrication de bicyclettes et de véhicules pour invalides
			30.99	Fabrication d'autres équipements de transport n.c.a.
<b>31</b>				<b>Fabrication de meubles</b>
		31.0		Fabrication de meubles
			31.01	Fabrication de meubles de bureau et de magasin
			31.02	Fabrication de meubles de cuisine
			31.03	Fabrication de matelas
			31.08	Industries connexes de l'ameublement
			31.09	Fabrication d'autres meubles
<b>32</b>				<b>Autres industries manufacturières</b>
		32.1		Fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie et articles similaires
			32.11	Frappe de monnaie
			32.12	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie
			32.13	Fabrication d'articles de bijouterie fantaisie et articles similaires
		32.2		Fabrication d'instruments de musique
			32.20	Fabrication d'instruments de musique
		32.3		Fabrication d'articles de sport
			32.30	Fabrication d'articles de sport
		32.4		Fabrication de jeux et jouets
			32.40	Fabrication de jeux et jouets
		32.5		Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire
			32.50	Fabrication d'instruments et de fournitures à usage médical et dentaire
		32.9		Activités manufacturières n.c.a.

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
			32.91	Fabrication d'articles de broserie
			32.99	Autres activités manufacturières n.c.a.
	<b>33</b>			<b>Réparation et installation de machines et d'équipements</b>
		33.1		Réparation d'ouvrages en métaux, de machines et d'équipements
			33.11	Réparation d'ouvrages en métaux
			33.12	Réparation de machines et équipements mécaniques
			33.13	Réparation de matériels électroniques et optiques
			33.14	Réparation d'équipements électriques
			33.15	Réparation et maintenance navale
			33.16	Réparation et maintenance d'aéronefs et d'engins spatiaux
			33.17	Réparation et maintenance d'autres équipements de transport
			33.19	Réparation d'autres équipements
		33.2		Installation de machines et d'équipements industriels
			33.20	Installation de machines et d'équipements industriels
<b>D</b>				<b>PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ, DE GAZ, DE VAPEUR ET D'AIR CONDITIONNÉ</b>
	<b>35</b>			<b>Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné</b>
		35.1		Production, transport et distribution d'électricité
			35.11	Production d'électricité
			35.12	Transport d'électricité
			35.13	Distribution d'électricité
			35.14	Commerce d'électricité
		35.2		Production et distribution de combustibles gazeux
			35.21	Production de combustibles gazeux
			35.22	Distribution de combustibles gazeux par conduites
			35.23	Commerce de combustibles gazeux par conduites
		35.3		Production et distribution de vapeur et d'air conditionné
			35.30	Production et distribution de vapeur et d'air conditionné
<b>E</b>				<b>PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU; ASSAINISSEMENT, GESTION DES DÉCHETS ET DÉPOLLUTION</b>
	<b>36</b>			<b>Captage, traitement et distribution d'eau</b>
		36.0		Captage, traitement et distribution d'eau
			36.00	Captage, traitement et distribution d'eau
	<b>37</b>			<b>Collecte et traitement des eaux usées</b>
		37.0		Collecte et traitement des eaux usées
			37.00	Collecte et traitement des eaux usées
	<b>38</b>			<b>Collecte, traitement et élimination des déchets; récupération</b>
		38.1		Collecte des déchets
			38.11	Collecte des déchets non dangereux
			38.12	Collecte des déchets dangereux
		38.2		Traitement et élimination des déchets
			38.21	Traitement et élimination des déchets non dangereux

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
			38.22	Traitement et élimination des déchets dangereux
		38.3		Récupération
			38.31	Démantèlement d'épaves
			38.32	Récupération de déchets triés
<b>39</b>				<b>Dépollution et autres services de gestion des déchets</b>
		39.0		Dépollution et autres services de gestion des déchets
			39.00	Dépollution et autres services de gestion des déchets
<b>F</b>				<b>CONSTRUCTION</b>
	<b>41</b>			<b>Construction de bâtiments</b>
		41.1		Promotion immobilière
			41.10	Promotion immobilière
		41.2		Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels
			41.20	Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels
<b>42</b>				<b>Génie civil</b>
		42.1		Construction de routes et de voies ferrées
			42.11	Construction de routes et autoroutes
			42.12	Construction de voies ferrées
			42.13	Construction de ponts et tunnels
		42.2		Construction de réseaux et de lignes
			42.21	Construction de réseaux pour fluides
			42.22	Construction de réseaux électriques et de télécommunications
		42.9		Construction d'autres ouvrages de génie civil
			42.91	Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux
			42.99	Construction d'autres ouvrages de génie civil n.c.a.
<b>43</b>				<b>Travaux de construction spécialisés</b>
		43.1		Démolition et préparation des sites
			43.11	Travaux de démolition
			43.12	Travaux de préparation des sites
			43.13	Forages et sondages
		43.2		Travaux d'installation électrique, plomberie et autres travaux d'installation
			43.21	Installation électrique
			43.22	Travaux de plomberie et installation de chauffage et de conditionnement d'air
			43.29	Autres travaux d'installation
		43.3		Travaux de finition
			43.31	Travaux de plâtrerie
			43.32	Travaux de menuiserie
			43.33	Travaux de revêtement des sols et des murs
			43.34	Travaux de miroiterie de bâtiments; vitrerie
			43.35	Travaux de peinture
			43.39	Autres travaux de finition
		43.9		Autres travaux de construction spécialisés
			43.91	Travaux de couverture

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
			43.99	Autres travaux de construction spécialisés n.c.a.
<b>G</b>				<b>COMMERCE; RÉPARATION D'AUTOMOBILES ET DE MOTOCYCLES</b>
	<b>45</b>			<b>Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles</b>
		45.1		Commerce de véhicules automobiles
			45.11	Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers
			45.19	Commerce d'autres véhicules automobiles
		45.2		Entretien et réparation de véhicules automobiles
			45.20	Entretien et réparation de véhicules automobiles
		45.3		Commerce d'équipements automobiles
			45.31	Commerce de gros d'équipements automobiles
			45.32	Commerce de détail d'équipements automobiles
		45.4		Commerce et réparation de motocycles
			45.41	Commerce de motocycles
			45.42	Réparation de motocycles
	<b>46</b>			<b>Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles</b>
		46.1		Intermédiaires du commerce de gros
			46.11	Intermédiaires du commerce en matières premières agricoles, animaux vivants, matières premières textiles et produits semi-finis
			46.12	Intermédiaires du commerce en combustibles, métaux, minéraux et produits chimiques
			46.13	Intermédiaires du commerce en bois et matériaux de construction
			46.14	Intermédiaires du commerce en machines, équipements industriels, navires et avions
			46.15	Intermédiaires du commerce en meubles, articles de ménage et quincaillerie
			46.16	Intermédiaires du commerce en textiles, habillement, fourrures, chaussures et articles en cuir
			46.17	Intermédiaires du commerce en denrées, boissons et tabac
			46.18	Intermédiaires spécialisés dans le commerce d'autres produits spécifiques
			46.19	Intermédiaires du commerce en produits divers
		46.2		Commerce de gros de produits agricoles bruts et d'animaux vivants
			46.21	Commerce de gros de céréales, de tabac non manufacturé, de semences et d'aliments pour le bétail
			46.22	Commerce de gros de fleurs et plantes
			46.23	Commerce de gros d'animaux vivants
			46.24	Commerce de gros de cuirs et peaux
		46.3		Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac
			46.31	Commerce de gros de fruits et légumes
			46.32	Commerce de gros de viandes et de produits à base de viande
			46.33	Commerce de gros de produits laitiers, œufs, huiles et matières grasses comestibles
			46.34	Commerce de gros de boissons
			46.35	Commerce de gros de produits à base de tabac
			46.36	Commerce de gros de sucre, chocolat et confiserie, de café, thé, cacao et épices
			46.37	Commerce de gros de poissons, crustacés et mollusques
			46.38	Commerce de gros spécialisé d'autres produits alimentaires

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
			46.39	Commerce de gros non spécialisé de denrées alimentaires, de boissons et de tabac
		46.4		Commerce de gros de biens domestiques
			46.41	Commerce de gros de textiles
			46.42	Commerce de gros d'habillement et de chaussures
			46.43	Commerce de gros d'appareils électroménagers
			46.44	Commerce de gros de vaisselle, verrerie et produits d'entretien
			46.45	Commerce de gros de parfumerie et de produits de beauté
			46.46	Commerce de gros de produits pharmaceutiques
			46.47	Commerce de gros de meubles, de tapis et d'appareils d'éclairage
			46.48	Commerce de gros d'articles d'horlogerie et de bijouterie
			46.49	Commerce de gros d'autres biens domestiques
		46.5		Commerce de gros d'équipements de l'information et de la communication
			46.51	Commerce de gros d'ordinateurs, d'équipements informatiques périphériques et de logiciels
			46.52	Commerce de gros de composants et d'équipements électroniques et de télécommunication
		46.6		Commerce de gros d'autres équipements industriels
			46.61	Commerce de gros de matériel agricole
			46.62	Commerce de gros de machines-outils
			46.63	Commerce de gros de machines pour l'extraction, la construction et le génie civil
			46.64	Commerce de gros de machines pour l'industrie textile et l'habillement
			46.65	Commerce de gros de mobilier de bureau
			46.66	Commerce de gros d'autres machines et équipements de bureau
			46.67	Commerce de gros d'autres matériels électriques
			46.69	Commerce de gros d'autres machines et équipements
		46.7		Autres commerces de gros spécialisés
			46.71	Commerce de gros de combustibles et de produits annexes
			46.72	Commerce de gros de minerais et métaux
			46.73	Commerce de gros de bois et de produits dérivés
			46.74	Commerce de gros de matériaux de construction et d'appareils sanitaires
			46.75	Commerce de gros de quincaillerie et fournitures pour plomberie et chauffage
			46.76	Commerce de gros de produits chimiques
			46.77	Commerce de gros d'autres produits intermédiaires
			46.78	Commerce de gros de déchets et débris
		46.9		Commerce de gros non spécialisé
			46.90	Commerce de gros non spécialisé
<b>47</b>				<b>Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles</b>
		47.1		Commerce de détail en magasin non spécialisé
			47.11	Commerce d'alimentation générale
			47.12	Supérettes, supermarchés et hypermarchés
			47.13	Commerce de détail de produits divers de l'artisanat
			47.19	Autre commerce de détail en magasin non spécialisé

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
		47.2		Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé
			47.21	Commerce de détail de fruits et légumes en magasin spécialisé
			47.22	Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé
			47.23	Commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé
			47.24	Commerce de détail de pain, pâtisserie et confiserie en magasin spécialisé
			47.25	Commerce de détail de boissons en magasin spécialisé
			47.26	Commerce de détail de produits à base de tabac en magasin spécialisé
			47.27	Commerce de détail de produits laitiers
			47.28	Commerces de détail de grains, légumes secs et produits d'épicerie
			47.29	Autres commerces de détail alimentaires en magasin spécialisé
		47.3		Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
			47.30	Commerce de détail de carburants en magasin spécialisé
		47.4		Commerce de détail d'équipements de l'information et de la communication en magasin spécialisé
			47.41	Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé
			47.42	Commerce de détail de matériels de télécommunication en magasin spécialisé
			47.43	Commerce de détail de matériels audio/vidéo en magasin spécialisé
		47.5		Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé
			47.51	Commerce de détail de textiles en magasin spécialisé
			47.52	Commerce de détail de quincaillerie, peintures et verres en magasin spécialisé
			47.53	Commerce de détail de tapis, moquettes et revêtements de murs et de sols en magasin spécialisé
			47.54	Commerce de détail d'appareils électroménagers en magasin spécialisé
			47.59	Commerce de détail de meubles, appareils d'éclairage et autres articles de ménage en magasin spécialisé
		47.6		Commerce de détail de biens culturels et de loisirs en magasin spécialisé
			47.61	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé
			47.62	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé
			47.63	Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé
			47.64	Commerce de détail d'articles de sport en magasin spécialisé
			47.65	Commerce de détail de jeux et jouets en magasin spécialisé
		47.7		Autres commerces de détail en magasin spécialisé
			47.71	Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé
			47.72	Commerce de détail de chaussures et d'articles en cuir en magasin spécialisé
			47.73	Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé
			47.74	Commerce de détail d'articles médicaux et orthopédiques en magasin spécialisé
			47.75	Commerce de détail de parfumerie et de produits de beauté en magasin spécialisé
			47.76	Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé
			47.77	Commerce de détail d'articles d'horlogerie et de bijouterie en magasin spécialisé
			47.78	Commerce de détail de charbon et combustibles
			47.79	Autres commerces de détail de biens neufs en magasin spécialisé

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
		47.8		Commerce de détail de biens neufs sur éventaires et marchés; Commerce de biens d'occasion
			47.81	Commerce de détail alimentaire sur éventaires et marchés
			47.82	Commerce de détail de textiles, d'habillement et de chaussures sur éventaires et marchés
			47.83	Autres commerces de détail sur éventaires et marchés
			47.84	Commerce de détail de fripes
			47.85	Commerce de détail de biens d'antiquité et de brocante
			47.89	Autres commerces de détail de biens d'occasion
		47.9		Commerce de détail hors magasin, éventaires ou marchés
			47.91	Vente à distance
			47.99	Autres commerces de détail hors magasin, éventaires ou marchés
<b>H</b>				<b>TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE</b>
	<b>49</b>			<b>Transports terrestres et transport par conduites</b>
		49.1		Transport ferroviaire interurbain de voyageurs
			49.10	Transport ferroviaire interurbain de voyageurs
		49.2		Transports ferroviaires de fret
			49.20	Transports ferroviaires de fret
		49.3		Autres transports terrestres de voyageurs
			49.31	Transports urbains et suburbains de voyageurs
			49.32	Transports de voyageurs par taxis et par louage
			49.33	Autres transports terrestres réguliers de voyageurs, interurbain
			49.39	Autres transports terrestres de voyageurs n.c.a.
		49.4		Transports routiers de fret et services de déménagement
			49.41	Transports routiers de fret
			49.42	Services de déménagement
		49.5		Transports par conduites
			49.50	Transports par conduites
	<b>50</b>			<b>Transports par eau</b>
		50.1		Transports maritimes et côtiers de passagers
			50.10	Transports maritimes et côtiers de passagers
		50.2		Transports maritimes et côtiers de fret
			50.20	Transports maritimes et côtiers de fret
		50.3		Transports fluviaux de passagers
			50.30	Transports fluviaux de passagers
		50.4		Transports fluviaux de fret
			50.40	Transports fluviaux de fret
	<b>51</b>			<b>Transports aériens</b>
		51.1		Transports aériens de passagers
			51.10	Transports aériens de passagers
		51.2		Transports aériens de fret et transports spatiaux
			51.21	Transports aériens de fret

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
			51.22	Transports spatiaux
	<b>52</b>			<b>Entreposage et services auxiliaires des transports</b>
		52.1		Entreposage et stockage
			52.11	Entreposage et stockage frigorifique
			52.12	Entreposage et stockage non frigorifique
		52.2		Services auxiliaires des transports
			52.21	Services auxiliaires des transports terrestres
			52.22	Services auxiliaires des transports par eau
			52.23	Services auxiliaires des transports aériens
			52.24	Manutention
			52.29	Autres services auxiliaires des transports
	<b>53</b>			<b>Activités de poste et de courrier</b>
		53.1		Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel
			53.10	Activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel
		53.2		Autres activités de poste et de courrier
			53.20	Autres activités de poste et de courrier
<b>I</b>				<b>HÉBERGEMENT ET RESTAURATION</b>
	<b>55</b>			<b>Hébergement</b>
		55.1		Hôtels et hébergement similaire
			55.10	Hôtels et hébergement similaire
		55.2		Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
			55.20	Hébergement touristique et autre hébergement de courte durée
		55.3		Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs
			55.30	Terrains de camping et parcs pour caravanes ou véhicules de loisirs
		55.9		Autres hébergements
			55.90	Autres hébergements
	<b>56</b>			<b>Restauration</b>
		56.1		Restaurants et services de restauration mobile
			56.11	Restauration traditionnelle
			56.12	Restauration de type rapide
		56.2		Traiteurs et autres services de restauration
			56.21	Services des traiteurs
			56.29	Autres services de restauration
		56.3		Débits de boissons
			56.31	Cafés
			56.32	Débits de boissons alcoolisées
<b>J</b>				<b>INFORMATION ET COMMUNICATION</b>
	<b>58</b>			<b>Édition</b>
		58.1		Édition de livres et périodiques et autres activités d'édition
			58.11	Édition de livres
			58.12	Édition de répertoires et de fichiers d'adresses
			58.13	Édition de journaux

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
			58.14	Édition de revues et périodiques
			58.19	Autres activités d'édition
		58.2		Édition de logiciels
			58.21	Édition de jeux électroniques
			58.29	Édition d'autres logiciels
<b>59</b>				<b>Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale</b>
		59.1		Activités cinématographiques, vidéo et de télévision
			59.11	Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
			59.12	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
			59.13	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
			59.14	Projection de films cinématographiques
		59.2		Enregistrement sonore et édition musicale
			59.20	Enregistrement sonore et édition musicale
<b>60</b>				<b>Programmation et diffusion</b>
		60.1		Édition et diffusion de programmes radio
			60.10	Édition et diffusion de programmes radio
		60.2		Programmation de télévision et télédiffusion
			60.20	Programmation de télévision et télédiffusion
<b>61</b>				<b>Télécommunications</b>
		61.1		Télécommunications filaires
			61.10	Télécommunications filaires
		61.2		Télécommunications sans fil
			61.20	Télécommunications sans fil
		61.3		Télécommunications par satellite
			61.30	Télécommunications par satellite
		61.9		Autres activités de télécommunication
			61.90	Autres activités de télécommunication
<b>62</b>				<b>Programmation, conseil et autres activités informatiques</b>
		62.0		Programmation, conseil et autres activités informatiques
			62.01	Programmation informatique
			62.02	Conseil informatique
			62.03	Gestion d'installations informatiques
			62.09	Autres activités informatiques
<b>63</b>				<b>Services d'information</b>
		63.1		Traitement de données, hébergement et activités connexes; portails Internet
			63.11	Traitement de données, hébergement et activités connexes
			63.12	Portails Internet
		63.9		Autres services d'information
			63.91	Activités des agences de presse
			63.99	Autres services d'information n.c.a.
<b>K</b>				<b>ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE</b>

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
	<b>64</b>			<b>Activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite</b>
		64.1		Intermédiation monétaire
			64.11	Activités de banque centrale
			64.19	Autres intermédiations monétaires
		64.2		Activités des sociétés holding
			64.20	Activités des sociétés holding
		64.3		Fonds de placement et entités financières similaires
			64.30	Fonds de placement et entités financières similaires
		64.9		Autres activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite
			64.91	Crédit-bail
			64.92	Autre distribution de crédit
			64.99	Autres activités des services financiers, hors assurance et caisses de retraite, n.c.a.
	<b>65</b>			<b>Assurance</b>
		65.1		Assurance
			65.11	Assurance vie
			65.12	Autres assurances
		65.2		Réassurance
			65.20	Réassurance
		65.3		Caisses de retraite
			65.30	Caisses de retraite
	<b>66</b>			<b>Activités auxiliaires de services financiers et d'assurance</b>
		66.1		Activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite
			66.11	Administration de marchés financiers
			66.12	Courtage de valeurs mobilières et de marchandises
			66.19	Autres activités auxiliaires de services financiers, hors assurance et caisses de retraite
		66.2		Activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite
			66.21	Évaluation des risques et dommages
			66.22	Activités des agents et courtiers d'assurances
			66.29	Autres activités auxiliaires d'assurance et de caisses de retraite
		66.3		Gestion de fonds
			66.30	Gestion de fonds
<b>L</b>				<b>ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES</b>
	<b>68</b>			<b>Activités immobilières</b>
		68.1		Activités des marchands de biens immobiliers
			68.10	Activités des marchands de biens immobiliers
		68.2		Location et exploitation de biens immobiliers propres ou loués
			68.21	Location de logements
			68.29	Location de terrains et d'autres biens immobiliers
		68.3		Activités immobilières pour compte de tiers
			68.31	Agences immobilières
			68.32	Administration de biens immobiliers
<b>M</b>				<b>ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES</b>

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
	<b>69</b>			<b>Activités juridiques et comptables</b>
		69.1		Activités juridiques
			69.10	Activités juridiques
		69.2		Activités comptables
			69.20	Activités comptables
	<b>70</b>			<b>Activités des sièges sociaux; conseil de gestion</b>
		70.1		Activités des sièges sociaux
			70.10	Activités des sièges sociaux
		70.2		Conseil de gestion
			70.21	Conseil en relations publiques et communication
			70.22	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion
	<b>71</b>			<b>Activités d'architecture et d'ingénierie; activités de contrôle et analyses techniques</b>
		71.1		Activités d'architecture et d'ingénierie
			71.11	Activités d'architecture
			71.12	Activités d'ingénierie
		71.2		Activités de contrôle et analyses techniques
			71.20	Activités de contrôle et analyses techniques
	<b>72</b>			<b>Recherche développement scientifique</b>
		72.1		Recherche-développement en sciences physiques et naturelles
			72.11	Recherche-développement en biotechnologie
			72.19	Recherche-développement en autres sciences physiques et naturelles
		72.2		Recherche-développement en sciences humaines et sociales
			72.20	Recherche-développement en sciences humaines et sociales
	<b>73</b>			<b>Publicité et études de marché</b>
		73.1		Publicité
			73.11	Activités des agences de publicité
			73.12	Régie publicitaire de médias
		73.2		Études de marché et sondages
			73.20	Études de marché et sondages
	<b>74</b>			<b>Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques</b>
		74.1		Activités spécialisées de design
			74.10	Activités spécialisées de design
		74.2		Activités photographiques
			74.20	Activités photographiques
		74.3		Traduction et interprétation
			74.30	Traduction et interprétation
		74.9		Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques n.c.a.
			74.90	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques n.c.a.
	<b>75</b>			<b>Activités vétérinaires</b>
		75.0		Activités vétérinaires
			75.00	Activités vétérinaires
<b>N</b>				<b>ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN</b>

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
	<b>77</b>			<b>Activités de location et location bail</b>
		77.1		Location et location-bail de véhicules automobiles
			77.11	Location et location-bail de voitures et de véhicules automobiles légers
			77.12	Location et location-bail de camions
		77.2		Location et location-bail de biens personnels et domestiques
			77.21	Location et location-bail d'articles de loisirs et de sport
			77.22	Location de vidéocassettes et disques vidéo
			77.29	Location et location-bail d'autres biens personnels et domestiques
		77.3		Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens
			77.31	Location et location-bail de machines et équipements agricoles
			77.32	Location et location-bail de machines et équipements pour la construction
			77.33	Location et location-bail de machines de bureau et de matériel informatique
			77.34	Location et location-bail de matériels de transport par eau
			77.35	Location et location-bail de matériels de transport aérien
			77.39	Location et location-bail d'autres machines, équipements et biens matériels n.c.a.
		77.4		Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright
			77.40	Location-bail de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception des œuvres soumises à copyright
	<b>78</b>			<b>Activités liées à l'emploi</b>
		78.1		Activités des agences de placement de main-d'œuvre
			78.10	Activités des agences de placement de main-d'œuvre
		78.2		Activités des agences de travail temporaire
			78.20	Activités des agences de travail temporaire
		78.3		Autre mise à disposition de ressources humaines
			78.30	Autre mise à disposition de ressources humaines
	<b>79</b>			<b>Activités des agences de voyage, voyagistes, services de réservation et activités connexes</b>
		79.1		Activités des agences de voyage et voyagistes
			79.11	Activités des agences de voyage
			79.12	Activités des voyagistes
		79.9		Autres services de réservation et activités connexes
			79.90	Autres services de réservation et activités connexes
	<b>80</b>			<b>Enquêtes et sécurité</b>
		80.1		Activités de sécurité privée
			80.10	Activités de sécurité privée
		80.2		Activités liées aux systèmes de sécurité
			80.20	Activités liées aux systèmes de sécurité
		80.3		Activités d'enquête
			80.30	Activités d'enquête
	<b>81</b>			<b>Services relatifs aux bâtiments et aménagement paysager</b>
		81.1		Activités combinées de soutien lié aux bâtiments

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
			81.10	Activités combinées de soutien lié aux bâtiments
		81.2		Activités de nettoyage
			81.21	Nettoyage courant des bâtiments
			81.22	Autres activités de nettoyage des bâtiments et nettoyage industriel
			81.29	Autres activités de nettoyage
		81.3		Services d'aménagement paysager
			81.30	Services d'aménagement paysager
	<b>82</b>			<b>Activités administratives et autres activités de soutien aux entreprises</b>
		82.1		Activités administratives
			82.11	Services administratifs combinés de bureau
			82.19	Photocopie, préparation de documents et autres activités spécialisées de soutien de bureau
		82.2		Activités de centres d'appels
			82.20	Activités de centres d'appels
		82.3		Organisation de salons professionnels et congrès
			82.30	Organisation de salons professionnels et congrès
		82.9		Activités de soutien aux entreprises n.c.a.
			82.91	Activités des agences de recouvrement de factures et des sociétés d'information financière sur la clientèle
			82.92	Activités de conditionnement
			82.99	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.
<b>O</b>				<b>ADMINISTRATION PUBLIQUE</b>
	<b>84</b>			<b>Administration publique et défense; sécurité sociale obligatoire</b>
		84.1		Administration générale, économique et sociale
			84.11	Administration publique centrale
			84.12	Administration des collectivités locales
			84.13	Administration publique (tutelle) de la santé, de la formation, de la culture et des services sociaux, autre que sécurité sociale
			84.14	Administration publique (tutelle) des activités économiques
		84.2		Services de prérogative publique
			84.21	Affaires étrangères
			84.22	Défense
			84.23	Justice
			84.24	Activités d'ordre public et de sécurité
			84.25	Services de protection civile
		84.3		Sécurité sociale obligatoire
			84.30	Sécurité sociale obligatoire
<b>P</b>				<b>ENSEIGNEMENT</b>
	<b>85</b>			<b>Enseignement</b>
		85.1		Enseignement pré-primaire
			85.10	Enseignement pré-primaire
		85.2		Enseignement primaire

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
			85.20	Enseignement primaire
		85.3		Enseignement secondaire
			85.31	Enseignement secondaire (collège - 1er cycle)
			85.32	Enseignement secondaire (lycée - 2ème cycle)
			85.33	Enseignement secondaire technique ou professionnel
		85.4		Enseignement supérieur et post-secondaire non supérieur
			85.41	Enseignement post-secondaire non supérieur
			85.42	Enseignement supérieur
		85.5		Autres activités d'enseignement
			85.51	Enseignement de disciplines sportives et d'activités de loisirs
			85.52	Enseignement culturel
			85.53	Enseignement de la conduite
			85.59	Enseignements divers
		85.6		Activités de soutien à l'enseignement
			85.60	Activités de soutien à l'enseignement
<b>Q</b>				<b>SANTÉ HUMAINE ET ACTION SOCIALE</b>
	<b>86</b>			<b>Activités pour la santé humaine</b>
		86.1		Activités hospitalières
			86.10	Activités hospitalières
		86.2		Activité des médecins et des dentistes
			86.21	Activité des médecins généralistes
			86.22	Activité des médecins spécialistes
			86.23	Pratique dentaire
		86.9		Autres activités pour la santé humaine
			86.91	Laboratoires d'analyses médicales
			86.92	Ambulances
			86.93	Activités des auxiliaires médicaux
			86.99	Autres activités pour la santé humaine
	<b>87</b>			<b>Hébergement médico-social et social</b>
		87.1		Hébergement médicalisé
			87.10	Hébergement médicalisé
		87.2		Hébergement social pour personnes handicapées mentales, malades mentales et toxicomanes
			87.20	Hébergement social pour personnes handicapées mentales, malades mentales et toxicomanes
		87.3		Hébergement social pour personnes âgées ou handicapées physiques
			87.30	Hébergement social pour personnes âgées ou handicapées physiques
		87.9		Autres activités d'hébergement social
			87.90	Autres activités d'hébergement social
	<b>88</b>			<b>Action sociale sans hébergement</b>
		88.1		Action sociale sans hébergement pour personnes âgées et pour personnes handicapées
			88.10	Action sociale sans hébergement pour personnes âgées et pour personnes handicapées

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
		88.9		Autre action sociale sans hébergement
			88.91	Action sociale sans hébergement pour jeunes enfants
			88.99	Autre action sociale sans hébergement n.c.a.
<b>R</b>				<b>ARTS, SPECTACLES ET ACTIVITÉS RÉCRÉATIVES</b>
	<b>90</b>			<b>Activités créatives, artistiques et de spectacle</b>
		90.0		Activités créatives, artistiques et de spectacle
			90.01	Arts du spectacle vivant
			90.02	Activités de soutien au spectacle vivant
			90.03	Création artistique
			90.04	Gestion de salles de spectacles
	<b>91</b>			<b>Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles</b>
		91.0		Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles
			91.01	Gestion des bibliothèques et des archives
			91.02	Gestion des musées
			91.03	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires
			91.04	Gestion des jardins botaniques et zoologiques et des réserves naturelles
	<b>92</b>			<b>Organisation de jeux de hasard et d'argent</b>
		92.0		Organisation de jeux de hasard et d'argent
			92.00	Organisation de jeux de hasard et d'argent
	<b>93</b>			<b>Activités sportives, récréatives et de loisirs</b>
		93.1		Activités liées au sport
			93.11	Gestion d'installations sportives
			93.12	Activités de clubs de sports
			93.13	Activités des centres de culture physique
			93.19	Autres activités liées au sport
		93.2		Activités récréatives et de loisirs
			93.21	Activités des parcs d'attractions et parcs à thèmes
			93.29	Autres activités récréatives et de loisirs
<b>S</b>				<b>AUTRES ACTIVITÉS DE SERVICES</b>
	<b>94</b>			<b>Activités des organisations associatives</b>
		94.1		Activités des organisations économiques, patronales et professionnelles
			94.11	Activités des organisations patronales et consulaires
			94.12	Activités des organisations professionnelles
		94.2		Activités des syndicats de salariés
			94.20	Activités des syndicats de salariés
		94.9		Activités des autres organisations associatives
			94.91	Activités des organisations religieuses
			94.92	Activités des organisations politiques
			94.99	Activités des organisations associatives n.c.a.
	<b>95</b>			<b>Réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques</b>
		95.1		Réparation d'ordinateurs et d'équipements de communication
			95.11	Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques

Section	Division	Groupe	Classe	Intitulé NAT 2009
			95.12	Réparation d'équipements de communication
		95.2		Réparation de biens personnels et domestiques
			95.21	Réparation de produits électroniques grand public
			95.22	Réparation d'appareils électroménagers et d'équipements pour la maison et le jardin
			95.23	Réparation de chaussures et d'articles en cuir
			95.24	Réparation de meubles et d'équipements du foyer
			95.25	Réparation d'articles d'horlogerie et de bijouterie
			95.29	Réparation d'autres biens personnels et domestiques
	<b>96</b>			<b>Autres services personnels</b>
		96.0		Autres services personnels
			96.01	Blanchisserie teinturerie
			96.02	Coiffure et soins de beauté
			96.03	Services funéraires
			96.04	Activités thermales et de thalassothérapie
			96.05	Bains et autres soins corporels
			96.09	Autres services personnels n.c.a.
<b>T</b>				<b>Activités des ménages en tant qu'employeurs; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre</b>
	<b>97</b>			<b>Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique</b>
		97.0		Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
			97.00	Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique
	<b>98</b>			<b>Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre</b>
		98.1		Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre
			98.10	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens pour usage propre
		98.2		Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de services pour usage propre
			98.20	Activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de services pour usage propre
<b>U</b>				<b>Activités extra territoriales</b>
	<b>99</b>			<b>Activités des organisations et organismes extraterritoriaux</b>
		99.0		Activités des organisations et organismes extraterritoriaux
			99.00	Activités des organisations et organismes extraterritoriaux

n.c.a. : non classé ailleurs.